

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX – N° 281 – VENDREDI 12 FÉVRIER 2016

PÂQUERETTE LIBRE !

Procès de Cahuzac reporté (pour QPC)
Victoire pour les libertés.

AGENDA MILITANT

→ 12-14 février

Rennes [Contre l'état d'urgence,](#)
[penser l'état du monde](#)

→ 18 février

Bordeaux [Peuple ! La lutte des classes](#)
[au 21^e siècle](#)
Nîmes [Jérusalem occupée...](#)
[Au coeur de la question palestinienne](#)

→ 20-25 février

Montpellier [Être homme, être femme :](#)
[quelles histoires ?](#)

→ 25 février

Toulouse [L'ONU et la reconnaissance](#)
[du Droit individuel d'immigrer](#)

→ 26 février

Paris [Semaine et quinzaine anticoloniales](#)

→ 27 février

Mazamet [Temps d'exil](#)
N.D.-des-Landes [Contre les expulsions,](#)
[contre l'aéroport](#)

À LIRE SUR communistesunitaires.net

→ Citoyenneté

[Liberté pour l'action citoyenne](#), Appel

→ Culture Education

[Pour une école de l'exigence](#),
Jean-Pierre Terrail

→ Vidéos

[Répression politique, justice d'exception](#),
Vanessa Codaccioni

L'exécutif en échec

loin de la France d'aujourd'hui

Existera-t-il une majorité de trois cinquièmes des députés et sénateurs pour voter la révision constitutionnelle ? Quoi qu'il en soit, François Hollande et Manuel Valls ont d'ores et déjà échoué à les conduire à l'union sacrée. Le vote de l'Assemblée nationale - 317 pour, 199 contre, 51 abstentions - résonne comme un puissant coup de semonce... avant une possible crise institutionnelle. Et le piteux remaniement du gouvernement n'y change rien.

Pourtant, le Premier ministre ne ménage pas sa peine, sans aucun scrupule. Tout y passe, de la sacralisation de la parole présidentielle au chantage à de nouveaux attentats... Outre sa dimension purement et simplement manipulatoire, ce chantage occulte un débat nécessaire sur la manière dont la France combat le terrorisme.

Or, des spécialistes réputés, tel Gilles Kepel¹, soulignent que la France n'a pas compris la mutation des stratégies terroristes : à un terrorisme fonctionnant sur un mode pyramidal avec un commandement unique a succédé un fonctionnement réticulaire, qui s'appuie désormais essentiellement sur des motivations individuelles au sein des pays cibles. Ainsi, plus que jamais, il importe de prendre en compte et d'analyser les terreaux locaux favorables à des dérives monstrueuses.

N'en restons pas là. N'ont aucune excuse les gouvernants qui, depuis des années, ne veulent pas voir en face la France d'aujourd'hui : le sort des quartiers populaires et de la jeunesse a des effets délétères pour toute la société ; une laïcité ouverte et inclusive est nécessaire si l'on veut éviter des phénomènes de ghettoïsation ; une profonde réforme de l'école doit relever le défi de l'égalité... et ainsi de suite. N'ont aucune excuse ceux qui continuent à sous-estimer les efforts de paix nécessaires pour régler les grands conflits mondiaux, préférant se comporter en gendarmes du monde et nourrir l'impasse mortifère de la "guerre des civilisations".

Députés et sénateurs semblent certes nombreux à refuser de se soumettre au coup politique du Président directeur général de la France, ou à son orientation sécuritaire et liberticide. C'est déjà ça, mais le plus important n'est-il pas que ces questions deviennent l'affaire de tous ?

● Cerises

1. *Terreur dans l'hexagone - Génèse du Djihad français*, Gallimard, 2016. Nous reviendrons sur ce livre, dans une prochaine édition.

Une "maîtrise populaire" de la production

Dans le cadre des rencontres de l'Atelier de Montluçon, Bernard Friot, sociologue et économiste, a participé en janvier dernier à la soirée de réflexion et d'échanges consacrée au thème : "Qui crée les richesses dans la société ? Comment les mettre en commun ?".



Dans mon livre *Émanciper le travail*¹, le dernier entretien porte sur le chemin du communisme. Ce chemin passe par la maîtrise populaire de la production. Si ce n'est pas nous qui maîtrisons la production, toute réforme est un cataplasme sur une jambe de bois. La maîtrise de la production est d'autant plus aujourd'hui au cœur de la lutte des classes que les espoirs qui étaient mis dans un meilleur partage de la valeur capitaliste se sont complètement évanouis. On ne connaît plus aujourd'hui de lieux ou de négociations qui aboutissent à une meilleure répartition des richesses. Du coup, cette forme sociale-démocrate de la lutte est à abandonner de manière définitive.

La lutte des classes, ce n'est pas une meilleure répartition de la richesse, c'est une autre production de la richesse. Et cette autre production de la richesse, nous la pratiquons déjà massivement :

dans la santé, par exemple, qui représente presque 10 % du PIB. Les soins sont une part importante de la production de valeur, sans employeur : ce sont des fonctionnaires ou ce sont des

La maîtrise de la production est d'autant plus aujourd'hui au cœur de la lutte des classes que les espoirs mis dans un meilleur partage de la valeur capitaliste se sont complètement évanouis.

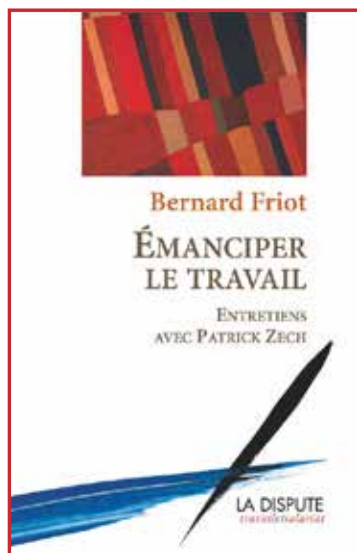
libéraux qui les réalisent, sans capital, sans appel au marché des capitaux, au crédit. Ainsi, dans les années 60, on finançait l'investissement des CHU grâce à la hausse du taux de cotisation maladie, qui permettait de subventionner

l'Assurance-maladie et l'investissement. J'insiste sur ce point parce que la maîtrise de la production suppose que l'on maîtrise l'investissement. Tant qu'il n'y a pas maîtrise de l'investissement, même le salaire à vie, s'il change la donne, ne le fera pas de manière significative. La maîtrise de l'investissement suppose que nous sortions du chantage au crédit. Nous avons financé l'équipement sanitaire sans appel au crédit, ni à un supposé vertueux crédit public. Revendiquer un crédit public, c'est légitimer le crédit privé. Ce que nous avons fait en 1945, c'est initier des institutions révolutionnaires, qui remplacent les institutions du capital, la socialisation capitaliste de la valeur dans le profit, dans les portefeuilles financiers, par une autre socialisation, une socialisation salariale anticapitaliste qui est la cotisation.

Les services publics : une autre façon de produire

Nous avons à étayer cette anticipation considérable que représentent ●●●

1. <http://www.reseau-salariat.info/1b1052ba59f8c4fbcacd6d41fb8e5b5ab?lang=fr>



Émanciper le travail. Entretiens avec Patrick Zech
Éd. La Dispute 156 p. 10 €

●●● les services publics comme autre façon de produire. J'ai parlé de la santé, mais on pourrait parler d'éducation, on pourrait parler des services publics d'urbanisme, des services publics qu'assument les collectivités locales... Une part importante du PIB est produite par des gens qui n'ont pas d'employeurs, qui sont fonctionnaires, qui ne relèvent pas du marché du travail et qui ont un salaire à vie.

Un fonctionnaire, ce n'est pas quelqu'un qui a le même emploi à vie : les fonctionnaires sont aujourd'hui les plus mobiles des salariés. La durée moyenne de l'emploi augmente dans le privé, tant les gens, par peur de ne pas retrouver d'emploi, cherchent à conserver leur emploi même s'il y souffrent. D'ailleurs, la mobilité volontaire, même maquillée derrière les ruptures conventionnelles, a pratiquement disparu.

Du coup, les fonctionnaires se trouvent être les plus mobiles des salariés, ceux qui changent le plus souvent d'emploi. Ainsi, la Fonction publique, ce n'est pas l'emploi à vie, mais c'est le salaire à vie.

Le salaire à vie, cela veut dire qu'on ne dépend pas d'un propriétaire de l'outil

de travail ou de son représentant qui embauche et licencie à sa guise. Ce n'est plus le marché du travail qui décide de la mobilité. C'est une innovation énorme qui pourrait être étendue à tout le monde. Tout le monde pourrait avoir un salaire non pas lié au poste de travail, comme c'est le cas aujourd'hui dans la logique du capital, mais un

Lier le salaire au poste de travail relève de la préhistoire. Il faut montrer au contraire le caractère émancipateur d'un salaire lié à la personne.

salaire lié à son grade. Je reprends ici le terme de grade, de la Fonction publique, mais on pourrait utiliser un autre terme, celui d'une qualification qui serait liée à sa personne. Lier le salaire au poste de travail relève de la préhistoire. Il faut montrer au contraire le caractère émancipateur d'un salaire lié à la personne.

J'ai mentionné la santé, pour la part qui en est assuré par des fonctionnaires et par des libéraux. Les libéraux de santé, c'est une innovation extrêmement intéressante de travail indépendant : les infirmiers libéraux, les kinés, les médecins... Il faut montrer ce modèle : le travail indépendant qui est rémunéré par la socialisation du salaire comme par la cotisation maladie et qui assure à ces personnes, dans la liberté de prescription et dans la liberté de choix des patients, une rémunération à vie, cela sans commune mesure avec ce qu'assure le statut d'avocat ou d'architecte. Ainsi, un libéral de santé qui s'installe a immédiatement un revenu, il relève du salaire à vie parce qu'il est payé par la socialisation du salaire qu'opère la cotisation maladie. Pourquoi limiter cela à la santé et à l'éducation ? Nous pouvons produire tout le PIB avec des personnes qui ont un salaire à vie et dont l'équipement, dont l'outil de travail, est une copropriété d'usage, financée par une subvention, non pas par du crédit - fût-il le prétendument vertueux parce que public -, mais par de la subvention.

Il n'y a aucune raison que la valeur que nous produisons et qui va être affectée à l'investissement nous soit prêtée : ●●●

●●● on vient de la produire, elle nous appartient ! Donc la question n'est pas de faire un bon crédit public, ni de taxer le capital. La question, c'est de le marginaliser, en multipliant la production qui se passe du capital.

Il y a une responsabilité fondamentale des fonctionnaires des services publics ou des libéraux de santé, celle de prouver à tous la supériorité d'une production sans employeur, sans actionnaire, sans prêteur. Il faut quand même s'interroger sur l'auto-censure de fonctionnaires qui n'osent plus dire qu'ils sont fonctionnaires, qui s'en excusent en disant : « On est exploité comme les autres ! ». S'ils sont exploités comme les autres, nous n'avons aucun tremplin d'alternative. Non, ils ne sont pas exploités comme les autres. Il y a une responsabilité des syndicats de fonctionnaires dans l'auto-organisation : sortir de la plainte et de la dénonciation, de la négociation avec des directions qui, de toute façon, n'ont plus rien à négocier. Le syndicalisme dans la Fonction publique doit promouvoir le salaire à vie, la production sans actionnaire, la production sans crédit auprès d'usagers qui sont aussi des travailleurs, qui ont peur pour leur emploi et qui sont excédés par la disparition de l'outil industriel ; il faut leur montrer que l'on produit déjà autrement et qu'il faut généraliser. Il s'agit de faire un travail de généralisation à toute la production de ce qui est déjà produit sans employeur, sans actionnaire, et sans prêteur. C'est une responsabilité des salariés des services

publics, une responsabilité considérable.

Fonder l'auto-organisation sur l'expertise des salariés

S'agissant des grandes entreprises, nous avons des équipes syndicales qui, avec l'appui de CIDECOS², d'APEX³ ou d'autres cabinets de conseil des comités d'entreprise, ont une réelle compétence

**Le salaire à vie,
cela veut dire
qu'on ne dépend pas
d'un propriétaire
de l'outil de travail
ou de son représentant
qui embauche et licencie
à sa guise. Ce n'est
plus alors le marché
du travail qui décide
de la mobilité.**

quant à la connaissance du fonctionnement de l'entreprise et à la capacité d'expertise alternative à l'expertise patronale. Là encore, il faut un changement du temps militant. Beaucoup trop de militants extrêmement compétents passent leur temps en négociations. La responsabilité syndicale est de

2. <http://www.cidecos.com/>

3. <http://www.apex-isast.fr/>

convaincre, avec toute l'argumentation dont les syndicats sont capables, parce qu'ils ont précisément l'expertise, dans ces entreprises là, de l'inutilité des actionnaires. Il y a un très gros travail à faire pour convaincre les salariés qu'il n'y a pas besoin d'actionnaires pour travailler. Ce n'est évidemment pas MITTAL qui fait vivre les sidérurgistes, ce sont les sidérurgistes qui font vivre MITTAL. Il faut donc en permanence délégitimer l'actionnaire, délégitimer la direction, délégitimer la DRH.

En mobilisant les militants compétents dans des instances où il ne se passe rien, où il ne peut rien se passer, on affaiblit la capacité syndicale de l'alternative. Il y a un moment où il faut tirer l'échelle. La négociation est indispensable quand nous l'imposons, après une grève réussie. Mais le patron n'est jamais prêt à négocier. Auto-organiser les salariés, c'est le mot d'ordre aujourd'hui absolument nécessaire.

Mutualiser la valeur produite

Si on veut un salaire à vie en moyenne de 25 000 euros par an pour les 50 millions de plus de 18 ans résidant en France, dans une fourchette de 1 500 à 6 000 euros nets par mois, il faut 1 250 milliards d'euros (50 millions de fois 25 000 euros). C'est ce que nous consacrons déjà au salaire. Sur les 2 000 milliards d'euros que nous produisons, 700 vont au profit, dont 400 qui sont prêtés, après l'avoir piqué ●●●

●●● aux vrais producteurs, pour l'investissement. 400 seulement, c'est, en France, un investissement très faible par rapport aux 700 milliards de profits. Et puis il y a 1 300 milliards de revenus du

travail : 100 milliards pour les travailleurs indépendants et 1 200 milliards pour le salaire. En gros, 700 milliards de salaire direct et 500 milliards de cotisations et CSG.

tivité, avec une cotisation salaire de 60 % de la valeur ajoutée qui ira à des caisses de salaires. Les entreprises n'auront plus à payer leurs salariés⁴.

Travail, activité, salaire... quelles alternatives ?

Revenu de base, revenu contributif ou salaire à vie... il y a matière à débat. Le Conseil national du numérique a présenté, dans son rapport du 6 janvier 2016, une proposition d'instauration d'un revenu de base (lire, [ici](#)), tandis que le philosophe Bernard Stiegler propose l'instauration d'un revenu contributif (lire, [ici](#)). Pour Bernard Friot, le revenu de base est une « *roue de secours du capitalisme* » et c'est le salaire à vie, c'est-à-dire l'extension de la situation des fonctionnaires à l'ensemble des adultes en âge de travailler, qui est la proposition souhaitable.

Sur ces débats, lire les nombreuses contributions présentées [ici](#) en faveur du revenu de base, et [là](#) pour le salaire à vie. Et écouter Bernard Friot, [ici](#). Pour tous ceux qui cherchent une voie de sortie du capitalisme, voilà des thématiques passionnantes à investir.

● **Cerises**

Nous pouvons donc dès maintenant assurer un salaire à vie pour tous. Pour cela,

**La responsabilité
du syndicalisme
fonctionnaire,
c'est de faire un travail
de généralisation
à toute la production
de ce qui est déjà produit
sans employeur,
sans actionnaire,
et sans prêteur.**

il faut que les entreprises n'assurent plus les salaires de leurs salariés : le salaire à vie est incompatible avec le fait que le salaire dépend des aléas du chiffre d'affaires des entreprises. Il faut mutualiser la valeur à l'échelle nationale ! Ce qu'on fait déjà dans le Trésor Public pour la Fonction publique, c'est ce qui rend possible le salaire à vie des fonctionnaires ; ce qu'on fait dans l'Assurance maladie pour les fonctionnaires et les libéraux de santé, ce qui rend possible leur salaire à vie aussi. Il faut le faire pour toute acti-

Ne sous-estimons pas notre capacité à nous adresser aux artisans, aux PME, à partir de l'expérience des libéraux de santé et à partir d'arguments de ce type. Nous pouvons faire avancer l'idée d'entreprises copropriétés de leurs salariés et avec salaire à vie, financées par la subvention née de la collecte d'une cotisation économique sur les 40 % de la valeur ajoutée restante. Les 60 % allant au salaire n'épuisent pas tout, le reste peut aller à l'investissement, à travers de l'autofinancement d'une part, et à travers une cotisation économique qui permettra de subventionner l'investissement. Tout cela est assez simple à énoncer, assez facile à faire comprendre, et quand on le fait, il y a du répondant.

Les miroirs aux alouettes ... du MEDEF

Les 15-30 ans peuvent entendre aussi ces arguments, parce qu'il y a chez eux beaucoup qui ne veulent pas jouer le jeu du capital ! Parmi tous les trentenaires éduqués, il y a, certes, ceux qui sont des gagnants, qui vont à la City de Londres : ils sont très minoritaires. Beaucoup, à la différence de notre génération, ne veulent

⁴. Voir le document édité par le Réseau Salarialat "L'emploi, c'est pas une vie", [ici](#) ●●●

●●● pas produire n'importe quoi pour le capital parce que leur sensibilité écologique est très supérieure à la nôtre. Ils ne veulent pas d'employeurs, parce qu'ils ont une éducation et l'expérience, par leurs parents, des entraves à la qualité du travail dans l'entreprise. Ils bricolent, avec le RSA, des productions alternatives dans la vidéo, dans l'informatique, dans la culture, etc. Il y a des centaines de milliers d'initiatives de ce genre à travers la France qui sont à la fois très vertueuses d'un point de vue d'émancipation. Et là j'en viens à notre responsabilité, parce que la capacité de ces jeunes à être récupérés par le capital est tout à fait considérable. Ainsi, est en train de se mettre en place progressivement une alternative au statut de salarié qui consiste en trois éléments, présentés par le rapport Thieulin la semaine dernière : le revenu de base, l'auto-entrepreneuriat et le Compte Personnel d'Activité (CPA)⁵.

Le CPA, c'est "la grande innovation sociale du quinquennat" ! C'est la construction de la CFDT, du MEDEF depuis maintenant 25 ans. Depuis 1992, la CFDT et le MEDEF construisent progressivement des "comptes" - comptes personnels, comptes pénibilité, comptes jour, comptes formation -, sur la base, évi-

demment, du plus ancien des comptes, à savoir l'ARRCO. Il y a une multiplication de comptes fongibles, c'est-à-dire qu'on va pouvoir utiliser, par exemple, les jours du compte emploi pour faire de la formation ou utiliser des droits à la formation en jours pour autre chose. Ces comptes

**Beaucoup,
à la différence
de notre génération,
ne veulent pas produire
n'importe quoi
pour le capital parce
que leur sensibilité
écologique est très
supérieure à la nôtre.
Soyons capables
de nous adresser à eux.**

individuels et le revenu de base sont la condition pour rendre acceptable la réduction des droits liés au salaire et au statut de salarié dans l'auto-entrepreneuriat. Ainsi, le mixte auto-entrepreneuriat-compte personnel-revenu de base tente les jeunes qui ne veulent pas jouer le jeu du capital... mais qui vont le jouer de la plus belle façon, à leur corps défendant. Nous avons un projet en face de nous,

qui est le revenu de base, un projet dont le promoteur est Bernard Stiegler, d'Ars Industrialis. On se fait des sous en alimentant les bases de données des rentiers du numérique, on alimente son compte personnel au prorata de performances sur le marché du travail et sur le marché des biens... Soyons capables de nous adresser aux jeunes en disant qu'il y a infiniment mieux que tout cela : le salaire à vie de la Fonction publique, des salariés de la santé, la cotisation... Comme l'ont fait la CGT et le Parti communiste en 1945-1947, il s'agit de construire les institutions macroéconomiques de l'alternative au capital.

Transcription : **Les rencontres de l'Atelier**

Synthèse : **Cerises**

À lire également

- "Lire Bernard Friot et débattre", J.Cl. Mamet, *Cerises* 19/12/2014
- "Instituer une toute autre pratique du travail", réponse de Bernard Friot, *Cerises* 20/03/2015
- "Interventions" de Bernard Friot au séminaire Communisme, séance "Dépasser le salariat ou le transformer", *Altercommunisme* n° 13

⁵. Voir la préface du rapport [ici](#) et le dossier de presse [ici](#) :

Dérive liberticide

Explication de vote de François Asensi, député de Seine-Saint-Denis, contre la “loi de protection de la nation”, le 10 février 2016.

Ce débat nous a définitivement confortés, nous députés communistes et du Front de gauche, dans notre opposition ferme à cette réforme constitutionnelle, à la fois inutile et dangereuse.

Inutile, puisque dans notre arsenal juridique et répressif de lutte contre le terrorisme, elle ne répond ni à un impératif de nécessité, ni à l'impératif d'efficacité.

Cette réforme est également dangereuse, car derrière le calcul de l'exécutif, sa proposition de révision consacre un double mouvement de fond :

- d'une part, le renforcement du pouvoir exécutif, à travers la reconnaissance de prérogatives exorbitantes du droit commun départies de tout contrôle judiciaire ;
- d'autre part, la victoire idéologique de l'extrême droite qui voit ses idées triompher alors qu'un gouvernement de gauche est censé être au pouvoir.

Nous continuerons à nous opposer à ces deux dérives nourries par les logiques sécuritaire et identitaire qui laissent planer un risque liberticide sur notre République.

La constitutionnalisation de l'état d'urgence ne signifie pas, en soi, l'institution d'un état d'urgence permanent.

Il n'empêche, cette constitutionnalisation ne s'accompagne pas de garanties juridiques et juridictionnelles à la hauteur de ce régime d'exception.

Le risque liberticide ne relève pas de l'abus de langage, mais repose au contraire sur des faits avérés, des cas d'abus constatés depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence.

Non seulement la Constitution n'a pas vocation à devenir l'instrument de calculs politiques des gouvernants en exercice, mais elle n'a pas à accueillir en son sein des dispositions qui viennent contredire les valeurs fondamentales dont elle est porteuse. Or la déchéance de nationalité affecte certains des éléments constitutifs de notre pacte républicain et met en péril l'unité nationale. Cette réforme constitue en soi un symbole de discrimination et de désunion de notre communauté nationale.

Cette initiative porte atteinte jusqu'à la conscience de nombre de nos concitoyens. La propre majorité a implosé, la ministre de la Justice a préféré partir. Quant au feuilleton rocambolesque des contorsions invraisemblables auxquelles s'est livré le Gou-

vernement pour maintenir ce texte, il témoigne finalement d'une forme d'irrationalité qui commande désormais son action.

Dans un geste de désespoir, l'exécutif semble se résoudre à créer des apatrides, option qu'il avait pourtant exclue depuis le début. Cette solution n'en est pas une, il s'agit d'une impasse, une de plus dans laquelle vous vous engagez, bien qu'elle soit manifestement indigne de notre République, de ses valeurs et principes fondamentaux. Cette fuite en avant, conséquence d'une réforme bâclée, restera comme l'une des pages noires de l'histoire de la gauche au pouvoir.

Écorcher notre Constitution est d'autant plus difficile à accepter que, de l'aveu de tous, cette disposition est matériellement inefficace contre le terrorisme. Cette proposition soulève des contradictions et des obstacles insurmontables, le temps manque pour tous les évoquer : Qu'allons-nous faire des personnes déchues de leur nationalité ? Quelle responsabilité assumons-nous à l'égard de nos propres nationaux ?

À l'heure où la République se doit d'être unie, le pouvoir instille la désunion.

Une désunion animée par les valeurs de l'extrême droite, alors que nos valeurs progressistes et humanistes commandaient, conformément aux engagements de François Hollande, d'apporter d'autres révisions à la Constitution : le droit de vote des étrangers aux élections locales, ou la suppression du mot “race”, par exemple.

De telles réformes auraient envoyé un message plus fort et plus digne, conforme à l'idée que nous nous faisons de notre pays des lumières.

Nous l'affirmons avec force : si la volonté de l'exécutif était de modifier notre Constitution face au défi terroriste, alors le plus beau symbole contre l'intolérance aurait été d'en faire une révision de cohésion nationale.

Cette réforme constitutionnelle porte en elle plus de risques et de menaces pour nos concitoyens, que pour les terroristes eux-mêmes. Cette vérité simple et implacable aurait dû à elle seule neutraliser les velléités de révision constitutionnelle. Nous ne saurions vous suivre dans cette impasse qui se nourrit des passions sécuritaires et de division. C'est pourquoi les députés communistes et du Front de Gauche voteront très majoritairement contre ce projet de loi.

La Chemise, les Goodyear et NDDL

La "chemise" déchirée d'Air France, jusqu'alors simple élément de *dress code*, est désormais preuve manifeste de la violence des salariés et de leurs syndicats.

Lundi 5 octobre : 2 900 licenciements d'ici 2017 annoncés au Comité central d'entreprise. Le DRH pris à partie par les salariés y laisse sa chemise.

Tollé général contre la violence des salariés, et anathème des éditorialistes dans la quasi totalité de la presse. La violence du licenciement des 2 900 personnes ? Silence obéissant des uns, plaidoyés fervents des autres.

Goodyear : 6 au 7 janvier 2014, deux cadres de l'usine d'Amiens, alors en lutte contre la fermeture, sont retenus quelques heures dans les locaux. 23 janvier 2014, l'accord de fin de conflit prévoit le renoncement à toute poursuite judiciaire ou disciplinaire, les deux cadres et Goodyear France ont retiré leur plainte. C'est néanmoins pour des faits de "séquestration" datant de janvier 2014 que les 9 ex-salariés Goodyear sont condamnés à la prison ferme.

Face à la barre, les juges, en toute indépendance, n'ont rien entendu du « *coup de colère* » face à une direction qui « *n'apportait aucune réponse* » à la « *détresse sociale* » des 1143 salariés de cette entreprise en voie de fermeture.

On a rarement vu un tel « *acharnement judiciaire* », dit la CGT. "L'indépendance judiciaire" tape dur contre les rebelles.

Quatre jours après la sentence, Pierre Gattaz à France Inter. L'animateur de l'émission questionne :

- De la prison ferme pour sanctionner une action syndicale. 9 mois. C'est mérité ou démesuré ?
- Ce sont des questions de valeurs. Il faut être opposé à tout ce qui est de la violence physique. La séquestration est une violence physique, il faut condamner cela, de la part des employeurs, des employés.

Le journaliste insiste : Pouvez-vous comprendre le sentiment du deux poids deux mesures. Où avez-vous vu des condamnations de patrons voyous ?

Pierre Gattaz peaufine son argumentation : Le problème, c'est la violence physique.

Nouvelle insistance : Et la violence sociale, elle existe ? Et Pierre Gattaz ferme le ban : C'est différent. Si vous parlez des plans sociaux, c'est l'adaptation permanente de l'économie.

Domage, Pierre Gattaz avait sûrement à dire de la violence physique des employeurs qu'il prétend condamner.

Écoutons alors ce que raconte l'épidémie de troubles musculo-squelettiques, les TMS.

En France, près de 42 000 personnes touchées en 2015 (phénomène largement sous-déclaré selon l'institut de veille sanitaire). Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité 25 % des salariés européens en souffrent, toutes les professions sont affectées, et cette maladie professionnelle progresse de 25 % par an dans l'UE.

Les employeurs se défaussent le plus souvent, imputant ces troubles à l'activité privée des salariés. Mais françaises, européennes ou mondiales, toutes les études signalent le poids du travail dans la survenue de cette souffrance : gestes répétitifs, travail en position maintenue, temps de récupération insuffisant, organisation du travail inféodée à l'accroissement des contraintes de productivité, augmentation de la charge de travail, pression temporelle accrue. Tous ces travaux de recherche désignent notamment la casse des collectifs de travail, asséchant la transmission quotidienne de l'expérience et des solidarités construites dans la durée.



Pierre Gattaz : « *Le problème, c'est la violence physique.* »

Ce catalogue est en fait celui des dispositions que Monsieur Gattaz appelle l'adaptation permanente de l'économie. Elles sont la violence physique exercée contre les corps des salariés qui fait les dividendes.

Alors la chemise d'Air France et les heures de retenue des cadres de chez Goodyear...

Par contre chemise et barreaux sont éloquentes. Ils disent la limite au-delà de laquelle les dominants et leurs pouvoirs ne supportent plus la violence que nous leur opposons en entrant en rébellion contre leur ordre. Passée cette limite, Gattaz et les siens n'ont plus d'autres ressources que de brutaliser le corps social.

Et Notre-Dame des Landes ? Les paysans, les zadistes, les citoyens nantais en lutte contre l'aéroport, les citoyens de France et de Navarre à leurs côtés, sont aussi éloquentes. Ils disent la haute résistance du corps social, sa capacité d'invention, sa capacité de rassemblement. La brutalité que leur oppose Vinci et la vaille-taille politicienne indique, elle, que la limite est atteinte. Le peuple de Notre-Dame des Landes devrait gagner... on va gagner avec eux...!



● Catherine Destom-Bottin

G comme gratuité

La revendication de la gratuité n'a pas bonne presse en ce moment. Il est de bon ton de s'en prendre à "l'idéologie de la gratuité" qui serait le symptôme même de l'utopisme, péché originel supposé du communisme. L'échec des expériences socialistes du XX^e siècle et la contre-offensive du capitalisme qui essaye d'élargir la sphère des rapports marchands expliquent évidemment que la gratuité ne soit pas à la mode. Paradoxalement, la prise de conscience écologique peut apporter de l'eau à ce moulin. L'idée qu'il y a des ressources non renouvelables poussant à une utilisation économe, au sens originel du terme, des richesses de la planète semble contredire l'aspiration ancestrale à l'abondance.

Pour toutes ces raisons, l'idéal communiste d'une société où chacun contribuerait selon ses capacités et recevrait selon ses besoins paraît s'éloigner de nous. Cet idéal de la gratuité et de l'abondance organisée avait été formulé au XIX^e siècle par les saint-simoniens ; mais c'est Marx qui lui donne une assise solide par sa critique de l'économie politique, dans le *Capital* et une formulation politique dans la *Critique du Programme de Gotha*¹ où il imagine une phase supérieure de la société communiste dans laquelle la libération des forces productives rendra sa réalisation possible.

Certes, la loi de la valeur n'a pas achevé son histoire. La sphère de la nécessité, celle du travail et de l'échange des marchandises sur la base de la loi de la valeur (déterminée par le quantum de travail social qu'elles contiennent) est sans doute appelée encore pour une longue période à régir les rapports entre les hommes. La conversion des derniers pays socialistes au "socialisme de marché" montre l'impossibilité qu'il y a à sauter par dessus l'histoire. Pour développer la base matérielle de la société et tenter de rattraper les pays capitalistes les plus avancés, faire sa place au marché et à son énergie s'est avéré indispensable. (Ce dynamisme étant d'autant plus fort qu'il s'appuie sur des structures publiques fortes.)

Mais quand on vit dans une société capitaliste, on sait d'expérience que le marché n'est pas, contrairement à ce qu'affirment les libéraux, le mode idéal d'allocation des ressources. Pour cette raison simple : le marché ne s'intéresse qu'aux clients solvables et non aux besoins véritables. On peut même affirmer sans hésitation que là où les moyens de payer sont les plus faibles, c'est justement là que les besoins sont les plus criants.

Fort heureusement pour nos combats, la gratuité n'est pas un idéal lointain et utopique. Elle existe déjà. Nous en faisons chaque jour l'expérience. Elle est essentielle à la vie des sociétés et à celle des individus. Selon la formule d'un poète, "la gratuité, ça n'a pas de prix" !

L'air que chacun respire, les relations affectives au sein du couple et de la famille, le plaisir du partage, du don, de la promenade, de la pratique artistique ou physique sont autant d'activités qui manifestent le caractère vital de ce qui est gratuit pour chacun de nous.

Collectivement, il en va de même. Marx et Engels se sont intéressés à la production, mais aussi (notamment dans *L'Origine de la famille*²) aux conditions naturelles de la reproduction sociale, conditions qui mettent en jeu les rapports de genre et échappent pour une part à la loi de la valeur.

Ils se sont aussi intéressés aux formes de gratuité qui préexistaient au capitalisme et que celui-ci menace. Marx s'était ainsi exprimé sur les débats de la Diète à propos du ramassage du bois mort, les grands propriétaires voulant s'en prendre à ce droit coutumier des pauvres³. De même, dans la France pré-révolutionnaire, la question du braconnage était un objet de litige essentiel entre féodaux et paysans.

La gratuité n'est pas un idéal lointain et utopique. Elle existe déjà. Nous en faisons chaque jour l'expérience. Elle est essentielle à la vie des sociétés et à celle des individus.

1. *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Éditions sociales.

2. Friedrich Engels, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Le Temps des Cerises, 2013.

3. Karl Marx, *Œuvres T. III Philosophie* – La Pléiade, p. 235.



●●● Sous l'effet des luttes de classes, le développement de la civilisation a non seulement permis de préserver certains espaces de gratuité précapitalistes, mais il a créé des formes nouvelles, sociales et modernes de gratuité. Et leur remise en cause paraîtrait constituer un recul de civilisation aux yeux du plus grand nombre. C'est le cas par exemple en matière d'école publique (gratuite, laïque et obligatoire) ou de droit à la santé pour tous. Tout le monde se scandaliserait qu'on ne puisse accéder aux urgences que sous condition de ressources.

Que les choses aient un coût n'empêche pas qu'elles puissent être gratuites, si la société décide qu'il doit en être ainsi et y consacre une part de la richesse sociale. (N'est-ce pas déjà ce qu'elle fait non seulement pour l'école et la santé mais aussi pour l'armée, la police ou la justice ?).

L'espace conquis par la gratuité montre quelle force elle recèle pour l'avenir.

Le combat pour les biens communs apparaît aujourd'hui comme le moyen de redonner un sens actuel au combat communiste. Dans cette perspective, l'écologie, et l'accent mis par exemple sur les énergies renouvelables (tendanciellement gratuites), peut renforcer cette aspiration.

Il y aurait de grands combats à mener pour élargir l'espace de la gratuité, sans en remettre la réalisation à des lendemains qui chantent.

Les expériences menées dans certaines villes pour les transports gratuits (comme à Aubagne) ou la revendication du logement gratuit (par la création d'un service public et l'accès à un système d'usufruit) qu'avait soutenu l'ancien maire de Bobigny, Bernard Birsinger, sont des combats d'avant-garde qui mériteraient d'être repris et élargis.

L'argument invoqué de la "responsabilisation" par l'argent pour s'opposer à cette revendication de gratuité se veut moral, mais il est immoral. Les pauvres doivent-ils être pénalisés parce qu'ils habitent loin des centres-villes ?

Ces combats correspondent à des urgences sociales réelles. Ils ont une portée économique anticapitaliste. Ils défendent la logique de service public, remettent en cause la loi du profit privé et la confiscation du "surtravail" par le capital. Ils ont aussi, si on sait leur donner toute leur dimension, une grande portée culturelle.

Comme le souligne Jean-Louis Sagot-Duvaurox⁴, la gratuité non seulement met en avant la valeur d'usage, mais elle suppose un accès libre et égal ; du coup, elle réhabilite la notion d'égalité comme condition de la liberté de chacun. En effet, elle renvoie chacun à son autonomie de choix par rapport au marché et à l'État, à l'usage que chacun fait de sa propre vie, à sa qualité et à son sens. La gratuité débouche sur une idée supérieure de la propriété : l'appropriation sans la possession ; ce qui est riche d'implications.

Au-delà de ces combats sectoriels pour la gratuité ici et maintenant, l'évolution même du capitalisme en fait une question centrale pour l'avenir de la société.

La progression de la productivité (diminution du temps de travail socialement nécessaire) tend à réduire la valeur des marchandises à un point tel qu'il menace à terme l'empire de

la marchandise elle-même. L'exemple des nouvelles technologies le montre avec force. La marchandise, quand elle prend la forme d'informations, tend à se faire de plus en plus abstraite, reproductible et diffusable. Elle tend à la gratuité. Évidemment, les rapports sociaux capitalistes fondés sur la propriété tentent d'entraver cette évolution, en affirmant un droit de propriété sur ce qui devrait de moins en moins y être soumis. La question de la libre circulation des brevets, de la gratuité en matière de diffusion

des œuvres musicales ou autres, les problèmes posés par le piratage sont autant d'indices qu'un monde nouveau est en train de naître, même s'il n'arrive pas pour l'instant à se dégager de la chrysalide des rapports marchands. On a invoqué, au nom du réalisme, la défense du droit d'auteur et les intérêts des artistes ou des écrivains. Mais bien peu aujourd'hui vivent de la vente de leurs œuvres... Le vrai problème qui est posé est plutôt de savoir si la société veut assurer le droit à la culture et à la création et quels moyens elle est prête à se donner pour cela.

**La gratuité
non seulement met
en avant la valeur d'usage,
mais elle suppose un accès
libre et égal ; du coup,
elle réhabilite la notion
d'égalité comme condition
de la liberté de chacun.**

● Patricia Latour et Francis Combes



⁴ Jean-louis Sagot-Duvaurox, *Pour la gratuité*, Desclée de Brouwer, 1995, réédition 2006 - *De la gratuité* - L'Éclat. *Emancipation* - Éditions La Dispute, 2008. *Voyageurs sans ticket* - Le Diable Vauvert, avec Magali Giovannangeli, 2012.

Elisabeth n'est plus...



Directrice d'Espaces Marx, animatrice du réseau Transform Europe !, Elisabeth Gauthier est décédée le 9 février, à 66 ans.

Dire la douleur de son décès, c'est dire combien nous continuerons de la voir, de l'entendre, elle et son appétit de vie.

Et d'ailleurs que dire ? Comment dire ? Tant Elisabeth était multitude, tant elle était éclat, recherche et ouverture de pensée, diversité, vivacité.

Dire pour le moins, ou, pour le plus, avec elle, des mots ; ses mots compagnons, ses mots

qu'elle tentait de faire vivre, pour elle, pour toutes et tous, pour s'épanouir, pour le partage, pour l'espoir : révolution, démocratie, culture, échange, écoute, amour, musique, joie, émancipation, invention, créativité, renouvellement, organisation.

Dire ces mots qui, chacun et ensemble, se remplissaient de son espace étendu, sans frontières ... Europe, Monde, Peuples, Histoire, Art, Tyrol. Dire combien il n'est pas possible de les séparer, de les morceler, de les séquencer en disant Elisabeth.

Dire ces mots d'exigence, pour elle, pour ses amis.

Dire ses rires, et ses énergies, ses soifs de mouvements, sa certitude que jamais l'action émancipatrice ne doit se reposer, fut-ce sur des lauriers, surtout pas... Elle se méfiait des lauriers.

Dire son goût de l'apport des autres. Elle qui, sourire en coin, malicieuse, m'avait invité à des réunions en Autriche, où il fut question de la « *condescendance des communistes français qui n'écoutent qu'eux-mêmes* ». Il y a de cela quelques décennies désormais. En fin de réunion, elle vint me voir et me dit... : « *Et alors ?* »

Et alors ?

Et alors je m'étais dit que je croyais la connaître, mais qu'elle était ailleurs que là où je la situais. Là où elle seule savait donner rendez-vous. Combien de fois n'y ai-je pensé ?

Oui, ce fut un choc.

Elisabeth était, pour qui voulait accepter de l'écouter, la côtoyer, cheminer avec elle, un choc permanent, jamais définitivement assise, elle vous incitait à vous lever. Toujours en mouvement, en interrogations. Ce qui surprenait, c'est que cela se solidifiait d'impressionnantes qualités d'animatrice, d'organisatrice, sources de décisions, de choix, de déterminations et d'actions. Elisabeth fut la première dirigeante nationale du PCF à ne pas avoir la nationalité française. Et jamais, ne voulut se démettre de sa nationalité d'origine. Il faudra dire cette histoire des dis-

cussions qui eurent lieu lors de son élection au comité central du PCF, quand se posa la question de sa nationalité.

Elisabeth avec qui, et avec tant d'autres camarades, nous avons tant partagé, confronté, notamment lors de la crise que vécut la fédération de l'Essonne du PCF en 1984. Dire que, déjà, elle refusait de répondre par l'évidence. Comment mettre en cause ce qui ne devait plus être, au plan moral, organisationnel, politique, en donnant du sens à l'être, à nos espoirs ? Comment transformer ce qui ne doit plus être, changer ce qui doit changer en essayant de ne pas reproduire ce que nous mettions en cause ? Se prémunir contre soi-même !

Comment valoriser le sens de l'humain, ne plus jamais réduire les luttes émancipatrices aux assises économiques, soit disant "concrètes", de la lutte de classes ?

Relire, écouter et redécouvrir avec Elisabeth que la transformation sociale ne peut se construire dans les certitudes, dans l'isolement, dans la répétition.

Relire, écouter et redécouvrir, pour imaginer avec elle.

Tant et tant de moments si vifs !

Combien de soirées passées à en débattre ? Quand elle buvait son vin blanc... à l'autrichienne !

Quand elle parlait de sa famille, de sa maman, de son frère, de musique, de montagne.

D'autres, mieux que moi, diront son apport à Espace-Marx, à la Gauche-européenne, à la création du PGE, aux mouvements altermondialistes.

Mais il faut dire le parcours d'Elisabeth qui fait de tout cela bien autre chose qu'une somme de hasards, de circonstances.

Rappeler comment Elisabeth accompagna la création du collectif, "Droit des homosexuels", dès le début. Dire aussi combien elle contribua à formuler le sens, le rôle du collectif "anti-racisme" du PCF enfin créé, dans les années 1990.

Dire son écoute et son apport sur les nouvelles formes du racisme, ses colères de voir tant de ses camarades négliger ces questions. Dire ce sens de l'Humain, qui lui avait permis de saisir en quoi il faut encore et encore travailler sur les 500 années durant lesquelles se sont façonnées nos sociétés, de l'esclavage des noirs à nos jours et... nos nuits.

Dire son plaisir, communicatif, de dire, de croire, qu'elle avait vaincu la maladie, jusqu'au jour où...

Dire, et garder en souvenir ses yeux pétillants, fiers, quand elle disait mon fils, ma belle-fille et puis... Théo.



● Serge Guichard

“Le final cut”

“Il” n’aime pas les enquêtes sur ses activités, pratique allègrement la censure dans ses médias, dont il dit qu’il en a “le final cut”, entend faire de même ailleurs, muse-ler *bastamag*, par exemple. Qui ? Voir sur www.comunistesunitaires.net, rubrique “Libertés”.



● **Qui m’aime me suive.** Sur TF1, mercredi, Jean-Luc Mélenchon a annoncé qu’il « propose sa candidature » pour la présidentielle de 2017. L’ancien candidat, crédité de 10 % dans les sondages récents, n’entend pas se laisser piéger par le débat sur la primaire des gauches, dont l’ambiguïté l’énerve à raison (primaire de toute la gauche, fût-elle de droite, ou primaire de la gauche d’alternative ?). Il préfère la posture de l’homme providentiel en campagne, appelant à un soutien direct des citoyens... et des forces qui le souhaiteront. Le PCF, lui, préfère prendre son temps avant de déterminer sa position lors de son congrès, prévu en juin. Une campagne citoyenne et unitaire, avec une diversité de porte-paroles et conçue sur un registre anti-présidentialisation de la vie politique ? Rêvons-un peu !

● **Soins palliatifs de la gauche ?** Michaël Foessel, philosophe, ne pense pas que la “primaire de la gauche” sauve la démocratie, pas plus que la “gauche”. Dans la revue *Esprit* de février et sur *L’Obs*, il considère qu’« A un moment où le système présidentiel français manifeste dramatiquement ses limites, la réduction de la politique à un concours entre têtes d’affiches ne peut qu’aggraver le discrédit du politique ». Revenant sur les primaires antérieures et actant le poids des partis dans ce processus, il estime que « les primaires ne sont qu’un moyen de déléguer aux électeurs le soin d’arbitrer les conflits idéologiques que les partis sont incapables d’affronter... Les

primaires sont comparables à des soins palliatifs qui évitent à la gauche (on en dirait à peu près autant de la droite classique) de regarder en face ses propres contradictions. » Plus sur notre site www.comunistesunitaires.net, rubrique “Démocratie”.

● **Liberté, égalité, fraternité ?** Fruit de trois mois d’enquête, Amnesty international a publié son [rapport](#) le 4 février 2015



intitulé *France, l’impact de l’état d’urgence*. L’association considère que les mesures appliquées dans ce cadre l’ont été « de manière discriminatoire et disproportionnée ». Des chiffres officiels (3210 perquisitions pour une mise en examen pour terrorisme, plus de 400 personnes à résidence, 12 lieux de cultes fermés). Des entretiens menés avec les personnes frappées par ces mesures. A.I. retient 4 points : le flou des formulations laissant un champ d’action beaucoup trop large aux administrations (préfet, police...) chargées de mettre en œuvre les mesures, avec de ce fait un risque extrêmement élevé d’arbitraire ; une disproportion d’application par rapport aux objectifs fixés ; une utilisation des mesures d’urgence à des fins autres que celles qui motivaient initialement l’état d’urgence ; certaines mesures d’urgence appliquées sur des bases discriminatoires, sur la base de la religion ou de la croyance, en particulier à l’encontre de musulmans. Décidément, l’état d’urgence et la devise de la République...

Cerises

publication de l’Association
des communistes unitaires

- Noyau -

Gilles Alfonsi, Gilles Boitte,
Michèle Kiintz, Roger Martelli,
Philippe Stierlin, Catherine Tricot,
Pierre Zarka.

cerises@plateformecitoyenne.net

Abonnement gratuit en ligne :
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>

www.cerisesenligne.fr



MEDIAPART

